

2013



Rapport du maire sur la situation
financière de l'arrondissement de
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Présenté à la séance ordinaire du conseil du 2 septembre 2014

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal 



Mot du maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que mes collègues du conseil et moi-même vous présentons le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, qui comprend le bilan financier et les principales réalisations de l'année 2013, les dispositions budgétaires pour l'exercice en cours, de même que les orientations budgétaires pour l'année 2015.

Nous sommes particulièrement heureux de dévoiler nos principales réalisations pour l'année 2013, car elles témoignent de notre volonté d'améliorer la qualité des services et d'offrir aux jeunes et aux familles un milieu de vie de qualité.

Des travaux totalisant 2M\$ ont été effectués dans nos espaces verts, entre autres dans les parcs Howard, De Normanville, François-Perrault, Leman et Nicolas-Tillemont.

L'entretien de nos infrastructures constitue une priorité pour notre administration. En 2013, 3,3M\$ ont été consacrés à la réfection de rues et de trottoirs. Nous avons d'ailleurs confié à nos équipes internes l'ensemble des travaux de réfection et de rénovation de nos trottoirs : **une première à Montréal**. Notre engagement envers le développement durable s'est traduit par la réalisation de plusieurs actions concrètes prévues dans notre plan local de développement, notamment l'implantation d'un projet pilote de collecte des résidus alimentaires dans les districts de François-Perrault et Villeray, la plantation de 481 arbres et l'aménagement de 233 nouveaux toits blancs réalisés conformément au nouveau règlement d'urbanisme visant à lutter contre les îlots de chaleur.

Nous sommes fiers de constater que Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension connaît une véritable effervescence économique et résidentielle. En 2013, c'est près de 180M\$ qui ont été investis dans la réalisation de travaux de rénovation ou de construction résidentielle, commerciale et industrielle, soit une hausse de 19% par rapport à l'année 2012. L'adoption d'un plan d'action pour l'amélioration de la salubrité des logements a permis de tripler le nombre des inspections dans ce domaine.

Dans les installations de sports et de loisirs, un investissement de plus de 6M\$ a permis de poursuivre les travaux de mise aux normes pour la piscine Patro Le Prévost et la sécurisation des installations sportives de l'arrondissement.

Le volet culturel n'est pas en reste, puisqu'un montant de 14,5M\$ provenant du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques publiques (RAC) a été obtenu pour la construction de la future bibliothèque de Villeray (le montant total pour la réalisation du projet est 18,7M\$) et que le projet d'implantation d'une maison de la culture au Centre Jean-Marie-Gauvreau (911, rue Jean-Talon Est) se poursuit. De plus, grâce aux travaux de réaménagement réalisés autour du kiosque des parcs François-Perrault et Howard, nous pourrons dès 2014 offrir davantage d'événements culturels pendant la saison estivale pour le plus grand plaisir des résidents.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil, de même que l'ensemble du personnel de l'arrondissement pour leur dévouement et la qualité de leur travail, qui permettent la réalisation de nombreux projets et contribuent à faire de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension un milieu où il fait bon vivre.

Le maire d'arrondissement,

Anie Samson

Mot du maire	3
Principales réalisations en 2013	4
Résultats financiers de l'année 2013	6
Programme triennal d'immobilisations	7
Salaire des élus	7
Indications préliminaires pour 2014	7
Orientations budgétaires pour 2015	8
Liste des contrats de 25 000 \$ et plus	8

2013 Principales réalisations

AMÉLIORATION DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Un montant de 2 M\$ (1 M\$ dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs et 1 M\$ provenant du budget de l'arrondissement) a été investi dans plusieurs projets, notamment :



- **129 000 \$** pour le réaménagement de l'aire de détente et l'ajout d'une aire de jeux pour les 2-5 ans au parc Leman.
- **83 000 \$** pour le remplacement des modules de jeux pour les 2-5 ans du parc Nicolas-Tillemont.

ENTRETIEN DES RUES ET DES INFRASTRUCTURES

- **3,3 M\$** investis dans le cadre du Programme de réfection routière : 10 tronçons de rues ont fait l'objet de réparation.
- Ajout d'une équipe interne pour la réfection et la reconstruction des trottoirs : une première à Montréal.

- **900 000 \$** pour des travaux de réaménagement autour du kiosque à vocation culturelle et pour l'aménagement des cages d'entraînement de cricket au parc Howard.
- **280 000 \$** pour le réaménagement du parc Beaumont-De L'Épée.
- **410 000 \$** pour des travaux de réaménagement autour du kiosque à vocation culturelle du parc François-Perrault.



GESTES CONCRETS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Implantation d'un projet pilote de collecte de résidus alimentaires dans les districts de Villeray et de François-Perrault.
- **512 000 \$** pour l'implantation d'un nouveau mobilier urbain fabriqué à partir de plastique recyclé (400 bancs et 85 tables à pique-nique).
- **36 700 \$** pour l'acquisition d'un véhicule entièrement électrique de marque Ford Focus Électrique s'ajoutant au parc de véhicules écoénergétiques de l'arrondissement.
- **70 500 \$** provenant du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal pour la plantation de 481 arbres.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

Une somme de 179 M\$ a été investie dans l'arrondissement pour la réalisation de travaux de rénovation ou de construction résidentielle, commerciale et industrielle. Cela représente une hausse de 19% par rapport à l'année 2012. Cette vitalité économique a permis la réalisation d'actions et a engendré des impacts budgétaires positifs, notamment :

- **1,6 M\$** de recettes générées par l'émission de 2 100 permis et certificats.
- Ajout de 353 nouveaux logements sur le territoire de l'arrondissement grâce aux émissions de permis.
- Aménagement de 233 nouveaux toits blancs réalisés conformément au nouveau règlement d'urbanisme visant à lutter contre les îlots de chaleur et le ruissellement des eaux de pluie.
- Adoption d'un plan d'action pour l'amélioration de la salubrité des logements qui a permis de tripler le nombre d'inspections dans ce domaine.
- Adoption par le conseil d'arrondissement du Programme particulier d'urbanisme de la rue Jarry Est impliquant des partenaires privés, communautaires et institutionnels du district de Saint-Michel et visant la revitalisation de cette artère urbaine.



AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS

- Octroi d'une subvention de **175 000 \$** du Fonds municipal vert pour un projet novateur de récupération des eaux de pluie de l'aréna Saint-Michel pour alimenter la surfaceuse à glace : une première canadienne.
- Bonification du soutien financier de **102 000 \$** aux organismes partenaires en culture, sports et loisirs de l'arrondissement (la somme totale allouée par l'arrondissement est de **1,8 M\$**).
- Obtention d'un financement supplémentaire de **2,3 M\$** pour la réfection des installations sportives et communautaires de l'arrondissement (somme provenant du PTI 2012 reportée en 2013).
- **400 000 \$** pour entreprendre les travaux de réfection et de mise aux normes pour la piscine Patro Le Prévost.



DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE

- **500 000 \$** pour des travaux de réfection extérieure de la bibliothèque de Saint-Michel.
- Signature d'un bail pour une période de 25 ans pour l'implantation de la nouvelle maison de la culture au Centre Jean-Marie-Gauvreau, situé au 911, rue Jean-Talon Est. La somme de cette entente représente une dépense totale de **16,2 M\$**.
- Obtention de **14,5 M\$** du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques publiques (RAC) pour la construction de la bibliothèque de Villeray (projet global de **18,7 M\$**).
- **50 000 \$** pour la mise sur pied du projet de promotion de la lecture « Plaisirs de lire dans Saint-Michel » (Vélivre).
- Obtention de **55 000 \$** dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) pour un poste d'agent de liaison à la bibliothèque de Parc-Extension.



L'enveloppe budgétaire 2013 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension s'établissait à 67 183 200\$. Le résultat final de l'exercice financier 2013 fait état d'un déficit de gestion de 729 000\$. Ce déficit est principalement causé par des dépenses additionnelles liées au déneigement, en raison d'un taux de précipitation plus élevé que celui prévu au budget. La quantité totale de neige a été de 236,6 cm alors que le budget prévoyait un taux de 200 cm.

Afin d'équilibrer le budget, nous avons eu recours au fonds de réserve neige pour un montant équivalent.

ÉTATS DES SURPLUS ET RÉSERVES

Surplus

Volet déneigement	272 000 \$
Volet ester en justice	94 700 \$
Volet santé sécurité	233 800 \$
Surplus libre	1 907 300 \$
Total	2 507 800 \$

Réserves

Fonds parcs	89 900 \$
Fonds stationnement	293 400 \$
Total	383 300 \$

TOTAL 2 891 100 \$

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en milliers de dollars)

	2013			2012
	Budget	Réalisations	Écarts	Réalisations
Revenus				
Arrondissement	3 650	6 116	2 466	5 002
Dotation corporative	63 533	64 104	571	62 439
	67 183	70 220	3 037	67 441

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	7 538	8 419	(881)	7 514
Sécurité publique	588	586	2	507
Transport	22 327	23 365	(1 038)	19 729
Hygiène du milieu	12 662	14 035	(1 373)	12 997
Santé et bien-être	146	306	(160)	157
Aménagement, urbanisme et développement	3 743	3 354	389	2 574
Loisirs et culture	20 179	21 965	(1 786)	25 337
	67 183	72 030	(4 847)	68 815
Surplus (déficit) d'opérations			(1 810)	(1 374)

Affectations

Activités d'immobilisations		(224)	(454)
Surplus affecté		712	1 098
Réserve financière et fonds réservés		(66)	(49)

Ajustements de fin d'année 659 280

Surplus (déficit) de gestion (729) (499)

Le Programme triennal d'immobilisations 2013-2015 prévoyait un investissement de 18 208 000 \$ réparti comme suit :

2013	7 025 000 \$
2014	5 232 000 \$
2015	5 951 000 \$

En ce qui concerne la programmation de 2013, elle se répartit de la façon suivante :

BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2013

Programme de réfection routière	3 330 000
Parcs et terrains de jeux	400 000
Protection des bâtiments	3 100 000
Remplacement de véhicules	225 000
TOTAL	7 025 000

Salaire des élus

Selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport doit indiquer les revenus du maire et des conseillers d'arrondissement pour l'année 2013.

La rémunération de base pour le poste de conseiller de la Ville de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est de **52 157 \$** et l'allocation de dépenses est de **15 787 \$**. Pour le poste de maire s'ajoute un montant de **25 498 \$**. Ces revenus sont conformes à la loi.

Le budget des dépenses pour l'année 2014 a été fixé à **67 695 500 \$** et celui des revenus locaux à **4 454 200 \$**.

Parmi les priorités et les enjeux de l'arrondissement en 2014 :

Réalisation d'actions prévues dans le Plan local de développement durable, notamment :

- 766 000 \$ pour l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie à l'aréna de Saint-Michel pour alimenter la surfaceuse à glace : une première au Canada. (175 000 \$ provenant du Fonds municipal vert.)
- Poursuite des actions locales pour accroître la canopée :
 - 100 000 \$ provenant de la Ville de Montréal pour lutter contre l'agrite du frêne.
 - Engagement de l'arrondissement à planter plus de 400 arbres.
 - Augmentation de la plantation d'arbres sur l'espace public (plus de 1000 arbres sur 3 ans dans les carrés vacants).
 - Plantation massive de 125 pins aux abords de l'autoroute métropolitaine.
- Poursuite de la collecte des résidus alimentaires dans les districts de Villeray et de François-Perrault.



Investissements de plus de 6 M\$ pour des projets visant à accroître la qualité du milieu de vie des résidents, dont :

- 2,3 M\$ provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour finaliser les travaux de réfection et de mise aux normes pour la piscine Patro Le Prévost.
- 1,2 M\$ pour la réalisation de travaux de réaménagement importants dans le parc Sainte-Yvette et De Normandie.
- 2,3 M\$ pour finaliser le programme de réfection des installations, dont :
 - 325 000 \$ pour la réfection et mise aux normes des bassins des piscines François-Perrault et Sainte-Lucie.



2014 Indications préliminaires



- 135 000 \$ pour le remplacement de l'élément de chauffage au centre René-Goupil.
- 170 000 \$ pour l'aménagement d'une cuisine collective au centre Ogilvy.
- 110 000 \$ pour la rénovation extérieure du centre Bloomfield.
- 70 000 \$ pour l'implantation d'un système de traitement de chloramine à la piscine Saint-Roch : une première dans les 19 arrondissements.
- 25 000 \$ pour commencer les travaux de sécurisation des intersections (interdiction de stationner à l'intérieur de la zone de 5 mètres).
- 550 000 \$ pour la poursuite des travaux de réfection et la reconstruction des trottoirs par nos équipes internes.

Bonification de l'offre de services dans le domaine de la culture :

- 35 000 \$ pour le concours multidisciplinaire lié au projet de construction de la bibliothèque de Villeray.
- 700 000 \$ pour le début des travaux de construction de la Maison de la culture au 911, rue Jean-Talon Est.



Soutien au développement économique :

- Approbation par le conseil municipal du Programme particulier d'urbanisme de la rue Jarry Est impliquant des partenaires privés, communautaires et institutionnels du district de Saint-Michel et visant la revitalisation de cette artère urbaine.
- Requalification du secteur De Castelnau afin de favoriser la mixité de nouvelles activités (résidentielles, d'emplois et commerciales) et le projet de désenclavement du territoire par l'ouverture d'un nouvel axe de circulation (pour piétons, cyclistes et véhicules) reliant l'avenue Ogilvy et la rue De Castelnau.



2015 Orientations budgétaires



Selon les indications connues à ce jour pour le budget de fonctionnement 2015, il n'y aura pas d'augmentation de l'enveloppe budgétaire dédiée à l'arrondissement. De plus, la réforme du financement des arrondissements prévoit un nouveau partage de l'enveloppe globale. Le conseil d'arrondissement devra prendre les décisions qui s'imposent afin de maintenir l'équilibre de son budget.

Quant au Programme triennal d'immobilisations 2015-2017, le budget sera augmenté de 18,5%, passant de 18 208 000 \$ à 21 578 000 \$. La répartition sur trois ans est prévue comme suit :

2015	7 616 000 \$
2016	6 981 000 \$
2017	6 981 000 \$

LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément aux dispositions de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q. c.C-11.4), la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que le conseil d'arrondissement a conclu pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014 ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant pour la même période, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$, est disponible sur le site Web de l'arrondissement.